

Mise à jour sur les travaux à l'hôtel de ville

Comme vous pouvez le constater, les travaux d'aménagement du projet de l'hôtel de ville avancent bien. L'installation des bandes de la patinoire est prévue dans la semaine du 29 mai. Nous avons demandé des soumissions pour du marquage sur la surface de la patinoire pour des jeux qui pourront être utilisés dès cet été. Un jeu de pickleball et de basketball seront prévus ainsi que différents jeux qui seront choisis par le conseil municipal des jeunes pour couvrir les différentes catégories d'âge. Il y a aussi du mobilier de prévu (bancs, support à vélo) qui sera ajouté au projet d'aménagement d'ici la fin mai.

Pour ce qui est des lampadaires, ceux du côté de l'hôtel de ville ont été enlevés mais nous en conserverons deux pour l'éclairage et la luminosité sera ajustée après la pose des bandes. Dans ce projet nous sommes soucieux de respecter l'éclairage pour éviter la pollution visuelle. Beaucoup de citoyens nous demande s'il sera possible de louer la salle communautaire. Le Conseil le souhaite en effet et dès que les travaux seront complétés, nous vous reviendrons avec les détails pertinents.

Pour ce qui est de l'achèvement du parc, nous entamerons les demandes de soumissions dès cette année pour des travaux à l'automne 2023 ou le début de la saison 2024. Nous sommes conscients que c'est un long processus mais nous devons commencer par la construction de l'hôtel de ville et la patinoire. Nous ferons diligence pour compléter le tout le plus rapidement possible.



Notre nouvel hôtel de ville offre maintenant des installations sanitaires disponibles aux heures d'ouverture de nos bureaux. L'accès aux toilettes se fait par l'arrière du bâtiment et nous précisons l'horaire pour l'été. Pour ce qui est de l'affichage, l'enseigne « hôtel de Ville » sera installée sur la façade en bois à l'avant du bâtiment. Les drapeaux de la Ville ainsi que celui du Québec y seront également.

Une ouverture officielle de l'hôtel de ville sera annoncée prochainement et toute la population sera invitée à participer à cet événement. Espérant que vous profitez bien de tous ces nouveaux aménagements, nous vous souhaitons un bel été! ■

Bibliothèque

Nous désirons informer la population que tous les jeunes résidents sur le territoire de la Ville de Lac-Delage qui fréquentent l'école Harfang-des-Neiges peuvent maintenant être membres gratuitement et avoir accès aux services offerts par la bibliothèque municipale de Stoneham.

De plus, nous rappelons à tous les citoyens que la Ville de Lac-Delage accorde un remboursement de 50% à l'abonnement à une bibliothèque sur le territoire de la Ville de Québec.

On vous informe également que si vous travaillez sur le territoire de la Ville de Québec, vous pouvez bénéficier d'un escompte en le mentionnant lors de votre abonnement.

Actuellement, nous avons reçu beaucoup de livres qui nous ont été offerts. Nous pourrions les trier et les rendre disponibles dans un espace fourni par la Ville, donnant ainsi un service de proximité. Nous sollicitons l'aide de bénévoles qui aimeraient participer à la concrétisation de ce projet. Vous pouvez alors communiquer avec Mélissa. ■



NOUS JOINDRE

BUREAU MUNICIPAL

24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage (Québec), Canada G3C 5A4

Téléphone : 418 848-2417
Télécopieur : 418 848-1948
Courriel : ville@lacadelageqc.ca
Site Internet : www.lacadelage.qc.ca

Heures d'ouverture de 8 h 30 à 12 h
Du lundi au jeudi et de 13 h à 17 h

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre un rendez-vous par téléphone ou par courriel à l'aide des informations indiquées ci-dessus.

NUMÉROS IMPORTANTS

Travaux publics	418 848-2417 poste 4
Écocentre Québec	418 641-6004
Sûreté du Québec, poste de Lac-Beauport	418 841-3911
Bureau de poste	418 848-3380
CLSC La Source	418 849-2572
Hydro-Québec	1 800 790-2424
Info-Santé	811
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
SOPFEU (Incendie de forêt)	1 800 463-3389

OFFRE DE GARDIENNAGE

Charles-Antoine Bouchard	418 848-0709
Florence Mercier	418 912-8321
Florence Lemoine	418 848-0706
Lauranne Turgeon	418 848-7812
Charlotte Lebel	418 848-1228
Marie-Alice Boucher Trudel	418 848-7837 ou 418 929-7837
Juliette Jacques	418 564-5445
Alexie Breton	418 564-5445

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil se tiennent maintenant à 19h.

Séances ordinaires :
12 juin et 10 juillet 2023 à 19h

BRANCHEZ-VOUS!

Restez informé et inscrivez-vous à l'infolettre pour les citoyens au lacadelage.qc.ca.

Suivez notre page **Facebook** pour être informé des tout derniers développements!

ACTUALITÉS

Conseil municipal du lundi 8 mai en bref...

• Une résolution concernant une demande d'analyse de sécurité sur le chemin de la Grande-Ligne au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTQ), en résumé, voici les demandes formulées :

- D'évaluer la sécurité de l'ensemble des usagers de ce chemin en prenant compte de la limite de vitesse affichée et de la présence d'une sablière.
- D'évaluer la possibilité d'implanter une piste cyclable pour assurer la sécurité des cyclistes, marcheurs et coureurs.
- D'abaisser la limite de vitesse pour la sécurité de tous. De procéder au resurfacement du chemin afin d'assurer la sécurité des usagers.
- De prendre toutes les dispositions nécessaires afin de garantir la sécurité des usagers de ce secteur.

La résolution a été transmise au ministère des Transports ainsi qu'à la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury. Cette dernière transmettra la même résolution au MTQ.

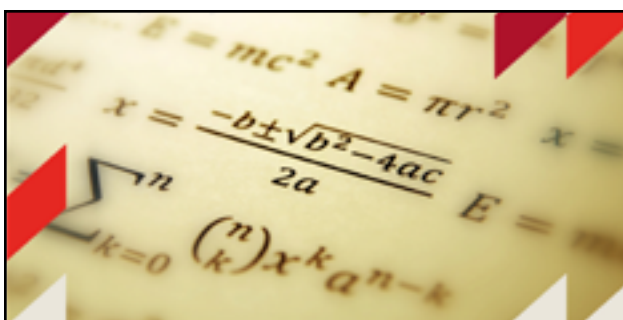
• Un citoyen propose au Conseil municipal de se doter d'un plan de communication commun avec les partenaires (Manoir, Empire 47 et citoyens) pour sensibiliser les visiteurs et les citoyens à l'importance de conserver les valeurs, l'harmonie et le « vivre ensemble » afin de préserver la qualité de vie de tous.

• Suite à la demande d'informations relativement à l'état de la situation d'Empire 47, le conseil informe les citoyens présents dans la salle. Lors de la dernière rencontre impliquant la Ville de Lac-Delage, la Ville de Québec, la municipalité de Stoneham et Empire 47 tenue le 27 avril dernier, il a été convenu, en outre, qu'Empire 47 devait déposer à la Ville de Lac-Delage un plan avec échéanciers des actions qui seront prises par l'organisme afin de répondre aux objectifs demandés à court terme lors de la première rencontre, soit :

- Réduire de façon significative l'achalandage au P1 (stationnement Lac-Delage) afin de limiter les impacts sur le territoire de Lac-Delage ;
- Se doter d'installations sanitaires conformes;
- N'entreprendre aucun travaux ou ouvrage sur le territoire, autre que de l'entretien de sentier;

Étant donné que le plan d'action a été déposé par l'organisme le lundi 8 mai, le conseil l'analysera et donnera suite à l'organisme prochainement. Le conseil municipal réitère sa volonté d'assurer la pérennité de l'organisme dans le respect de la réglementation, mais pas au détriment de l'environnement. Le maintien de l'organisme sur le territoire de Lac-Delage et l'atteinte de ses objectifs de croissance devront concorder et respecter les limites et capacités d'accueil de la Ville.

Le conseil croit qu'avec une volonté réelle des parties, la pérennité d'Empire 47 est possible mais pas au détriment des exigences environnementales et de la réglementation sur l'ensemble des trois territoires concernés. ■



TUTORAT EN MATHÉMATIQUE

Lucie
Bernier

418 255-0875
lucie_bernier@hotmail.com

CALENDRIER DES COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Juin

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Juillet

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

- Déchets
- Compost
- Recyclage
- Feuilles
- Monstres
- Chargement conteneur déchet - refuge
- Chargement conteneur recyclage -manoir + refuge



PUBLICITÉ DANS VOTRE JOURNAL LOCAL

Vous désirez avoir une publicité dans le journal Le Delageois? Il suffit de nous transmettre un courriel à l'adresse ville@lacdelage.qc.ca ou d'appeler au 418 848-2417. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous à la promotion de votre projet ou de votre entreprise.



Aînés-nous à vous aider!

Vous avez 50 ans et plus?

Vous voulez obtenir de l'information sur les ressources et les services du milieu

Vous avez besoin d'être accompagné(e) dans vos démarches?

Nous pouvons vous aider à trouver les ressources pouvant répondre à vos besoins, et ce, de manière gratuite et confidentielle.

Pour plus d'information contactez :

Annabelle Lajoie
Travailleuse de milieu

Stoneham-et-Tewkesbury
Lac- Beauport/Lac-Delage
Notre-Dame-des-Laurentides

Cellulaire : 418-933-5483

CONSEIL MUNICIPAL



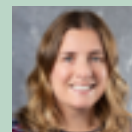
Maire
M. Guy Rochette
mairie@lacdelage.qc.ca

- Représentant à la table des maires à la MRC de la Jacques-Cartier;
- Liaison avec les autres paliers de gouvernement et la Ville de Québec;
- Communication avec les citoyens;
- Développement économique et immobilier;
- Superviser et appuyer les conseillers dans leurs responsabilités respectives.



CONSEILLÈRE #1
Responsable des finances, administration et communication
Mme Jannys Landry
jlandry@lacdelage.qc.ca

- Ressources humaines;
- Responsable du bénévolat et bottins des ressources;
- Accueil des nouveaux citoyens;
- Site internet, Facebook et journal Le Delageois;
- Ententes intermunicipales;
- Budget et rapport financier;
- Comptes payables;
- Substitut à la sécurité publique.



CONSEILLÈRE #4
Responsable aux loisirs et à la culture
Mme Isabelle Coulombe
icoulombe@lacdelage.qc.ca

- Ententes intermunicipales sur les loisirs et la culture;
- Liaison avec les divers intervenants en matière de loisirs et culture;
- Comité de la famille;
- Aînés;
- Politique familiale;
- Comité culturel;
- Optimisation des services et activités de loisirs et de culture à Lac-Delage;
- Substitut à l'environnement.



CONSEILLER #2
Responsable des travaux publics et voirie
M. Alexandre Morin
amorin@lacdelage.qc.ca

- Entretien du réseau routier;
- Déneigement;
- Entretien des bâtiments;
- Entretien et amélioration des infrastructures;
- Embellissement et amélioration de la visibilité et propreté de la Ville;
- Liaison avec le Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Substitut à l'urbanisme et au CCU.



CONSEILLÈRE #5
Responsable de la sécurité publique
Mme Christiane Gosselin
cgosselin@lacdelage.qc.ca

- Sécurité civile (mesures d'urgence);
- Protection de la personne et propriété;
- Sécurité incendie et premier répondant;
- Transport collectif;
- Application des règlements municipaux;
- Substitut aux finances, administration et communication.



CONSEILLER #6
Responsable de l'environnement
M. Jonathan Baker
jbaker@lacdelage.qc.ca

- Usine de filtration;
- Assainissement des eaux;
- Matières résiduelles et matières recyclables;
- Entente Écocentre avec la Ville;
- Protection du lac et réglementation;
- Diagnose du lac (liaison avec l'APPEL);
- Substitut aux travaux publics.



CONSEILLER #3
Responsable de l'urbanisme
M. Marc Boiteau
mboiteau@lacdelage.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Mise en valeur du territoire;
- Mise à jour du plan d'urbanisme de la Ville selon le schéma d'aménagement;
- Développement domiciliaire;
- Substitut aux loisirs et à la culture.

Donnez vie à vos projets!



Trouvez sous un même toit les conseils et les outils pour vous aider à réaliser vos projets, petits et grands.



418 626-1146 |

Coordonnées des nouveaux locaux

Une boîte à courrier est maintenant disponible près de la porte principale.

Des espaces de stationnement sont disponibles à l'arrière des bureaux, mais la porte principale se situe à l'avant.

Le numéro de téléphone demeure le 418 848-2417, nous avons maintenant un système de réceptionniste automatisée, voici les numéros de postes :

- 0: Requêtes, plaintes ou toutes autres informations
- 1: Le service de l'administration et de la direction générale (Josée et Mélissa)
- 2: Le service des permis et inspections (René Drouin)
- 3: Le service des Travaux publics (Sydney et Louis-Philippe)
- 4: Urgences en dehors des heures d'ouverture



Sentier pédestre Tour du lac



À l'automne dernier, la Ville a procédé à l'amélioration d'une partie du sentier ainsi qu'à l'ajout d'un escalier pour le rendre plus sécuritaire. Malgré cela, nous sommes conscients que la surface n'est pas toujours facilement praticable et sécuritaire, surtout après les périodes de fortes pluies. Nous sommes à regarder d'autres possibilités et nous vous reviendrons prochainement avec des solutions, mais d'ici là, soyez prudents et évitez d'y circuler lorsque c'est glissant. L'objectif était de permettre aux citoyens de continuer à faire le tour du lac mais nous savons que ce sentier demanderait des ajustements et des améliorations.

Nous demandons la bonne collaboration des citoyens qui l'empruntent afin que celui-ci demeure propre. ■



Remplissage des piscines et des spas: c'est la nuit que c'est permis!



S'il est vrai qu'il est possible d'utiliser l'eau de l'aqueduc et un boyau d'arrosage pour faire le remplissage partiel (en début de saison) d'une piscine résidentielle ou le remplissage complet d'un spa, des règles sont néanmoins à respecter.

En effet, la Ville de Lac-Delage rappelle qu'il est possible d'utiliser l'eau potable du réseau de distribution public à cette fin, entre le 1er mai et le 1er octobre, et ce, uniquement entre 20 h et 6 h le matin, soit lorsque la consommation est plus faible.

Toutefois, pour la mise sur pied d'une nouvelle piscine, vous devez prendre rendez-vous avec le Service incendie de la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury au 418 848-2381 poste 521 pour planifier le remplissage complet (250\$ pour 3 heures et 90\$ pour chaque heure additionnelle). Donc, pour toute nouvelle piscine ou un remplissage complet d'une piscine existante, vous devez obligatoirement passer par un fournisseur qui offre le service ou via le service incendie de la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury.

Soulignons que les contrevenants s'exposent à une amende de 100 \$ en cas de non-respect de la réglementation.

Par ailleurs, rappelons qu'il est interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour arroser ou nettoyer une entrée privée en asphalte, en pavé imbriqué ou tout autre recouvrement de même nature. ■

De nouveaux pommiers

Vendredi dernier, nous avons planté 27 nouveaux pommiers afin de remplacer les arbres malades. Nous avons aussi ajouté 3 pruniers pour diversifier les arbres fruitiers.

Un immense merci à nos bénévoles pour votre aide! Bon été. ■



FÊTE NATIONALE
DU QUÉBEC

ENTREZ DANS LA DANSE



En partenariat avec:

Québec



FETENATIONALE.QUEBEC



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois

Fête Nationale 2023

Samedi 23 juin 2023

de 13h à 22h

Plusieurs activités



Jeu gonflable pour les 0 - 5 ans



Inscription obligatoire auprès de la ville pour l'activité de jeux d'évasion (GRATUIT)

Jeu gonflable, Éducazoo, Défi-Évasion,
musique, danse, popcorn, barbe à papa,
feu, bières gratuites et surprises au rendez-vous!



Traiteur avec burger de porc effiloché et plus
(sur réservation, 10\$ adultes / 25\$ famille)

Inscription obligatoire auprès de la ville pour le repas

Note : Il est à préciser que les événements seront sujets à changements en fonction de la météo.



Joël Godin
DÉPUTÉ PORTNEUF - JACQUES-CARTIER
Vous pouvez compter sur moi!
334, route 118, boîte 210, Saint-Augustin-de-Desmaisons - 418 870-1571

**TOUJOURS PRÉSENT POUR
LAC-DELAGE**
SYLVAIN LÉVESQUE
Député de Chauveau
Deuxième vice-président de l'Assemblée nationale
418-842-3330
sylvain.levésque.chau@assnat.qc.ca
ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

Concilier les rues étroites

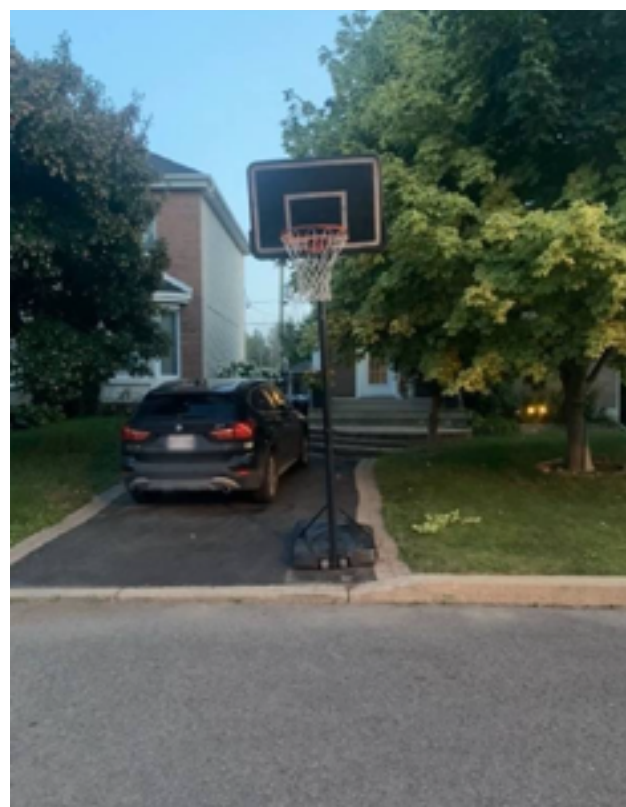
La fin de la saison hivernale a permis aux automobilistes de stationner leur voiture dans les rues. Cependant, nous désirons attirer votre attention sur le fait que le réseau routier de toute municipalité n'appartient pas uniquement aux résidents. Des véhicules de services publics y ont aussi accès. Il faut donc en tenir compte et considérer qu'il faut leur permettre de pouvoir circuler librement d'autant plus qu'ils sont plus volumineux et qu'ils ont parfois à assurer une urgence.



Nous vous demandons donc de penser à stationner votre voiture de façon à ce que tout véhicule quelle que soit sa largeur puisse passer facilement. Ce qui veut dire pas de voitures vis-à-vis une autre dans la rue. Certains secteurs sont plus à risques d'être encombrés et il serait dommage que la Ville soit obligée d'en interdire le stationnement.

Connaissant votre civisme, nous vous remercions d'avance de votre collaboration. ■

Et les paniers de basketball...



Il doit être placé dans la même zone que poubelles. ■

À pied, soyez visible!



Québec 

Dépôt de branches

Vous pouvez déposer vos branches dans le dépôt situé à l'entrée de la Ville tout au bout du chemin de gravier derrière la grosse barrière.



Il est important de communiquer avec Mélissa afin d'emprunter une clé pour ouvrir le cadenas. Si vous devez le faire en dehors des heures d'ouverture, réservez une clé avant le jeudi (17 h) et la remettre le lundi à Mélissa ou la déposer dans la boîte aux lettres.

Ne pas mettre vos branches n'importe où, mais à l'endroit désigné et de manière que la base soit du côté de la rue (voir photo).

Le diamètre des branches ne doit pas dépasser 8 cm (3 po).

Il est interdit de mettre des troncs, des souches et des racines. ■

Abattage d'arbres

La ville de Lac-Delage encourage les bonnes pratiques arboricoles nécessaires au maintien d'une forêt sécuritaire et en santé.



Pour abattre un arbre, un certificat d'autorisation (un permis) est généralement requis. Il est important de vous assurer que l'abattage d'arbres projeté est bien sur votre propriété afin d'éviter bien des désagréments qui pourrait provoquer des litiges.

Le contrôle de l'abattage sur les terrains privés demeure un moyen efficace pour limiter la coupe abusive d'arbres.

L'abattage d'un arbre nécessite l'obtention d'un certificat d'autorisation délivré par la le service des permis et inspection et en collaboration avec le service des travaux publics de la ville de Lac-Delage.

L'abattage d'un arbre est autorisé si l'arbre est :

- Mort, dangereux ou dépérissant;
- Maladie incurable;
- Constitue un obstacle à la réalisation d'un aménagement, d'une construction ou de travaux pour lesquels un permis a été délivré;
- Représente une nuisance pour la croissance d'arbres voisins;

Il est important que vous sachiez que l'abattage ou l'élagage afin d'avoir une vue panoramique n'est pas autorisé.

Même si un de ces critères est respecté, vous devez attendre d'obtenir votre certificat d'autorisation avant de procéder à l'abattage. Merci de votre entière collaboration ■

ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

BONNE FÊTE NATIONALE À TOUS LES CITOYENS DE LAC-DELAGE !

Célébrons notre fierté et notre solidarité.

SYLVAIN LÉVESQUE

DÉPUTÉ DE CHAUVEAU
DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

📞 418-842-3330
📍 1680, avenue Lapierre, bureau 201
Québec (QC) G3E 0G1
✉ sylvain.levesque.chau@assnat.qc.ca

**Fête nationale
du Québec**

TRANSPORT COLLECTIF

De nouveaux titres spéciaux maintenant disponibles

Depuis le 1er juin, de nouveaux titres de passage spéciaux sont en circulation. D'abord, les billets de groupe faciliteront grandement les déplacements des troupes composées d'un maximum de 10 jeunes âgés de 6 à 17 ans et d'un accompagnateur.



Le tarif de masse est quant à lui avantageux pour les organisations publiques ou privées qui génèrent plus de 2000 déplacements durant une période définie. Cette nouvelle option est idéale pour des sorties régulières, comme les camps de jour ou le transport d'un groupe scolaire vers un site d'entraînement. Les tarifs de passage habituels demeureront inchangés pour la prochaine année. Une annonce qui donnera assurément un répit au portefeuille des usagers.

Grâce à cette initiative, en plus des nouveaux ajouts, les déplacements au autobus sont encore plus abordables et plus efficaces pour tous les types de clientèle.

Pour plus de détails, visitez le www.tcjacquescartier.com.

ACTIVITÉS PLEIN AIR

La période estivale est lancée

L'été est à nos portes et les activités estivales sont recommandées. Profitez de votre plus grand terrain de jeu dès maintenant!

Besoin de suggestions?

- Des dizaines de kilomètres de randonnée pédestre
- Vivre une expérience aérienne à Arbraska Duchesnay
- Être en contact avec les chevaux miniatures à Élevage De Lessard
- Dévaler les pentes en vélo de montagne
- Vivre des sensations fortes avec Rafting Tewkesbury
- Pratiquer son swing sur les terrains de golf

Planifiez votre prochaine sortie au www.jacques-cartier.com.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Votre sécurité, notre priorité

La Sûreté du Québec, une police de proximité, assure une présence familière aux quatre coins du territoire.

Pour mieux comprendre leur impact dans le milieu et découvrir leurs différents champs d'activités, de nouvelles capsules sont maintenant diffusées sur les ondes de CCAP.Tv, ainsi que sur les différentes plateformes de la MRC.

Pour visionner les capsules, visitez le www.mrcjacques-cartier.com.

CPE JOLI-CŒUR

Emploi recherché?

Le bureau coordonnateur (BC) du CPE Joli-Cœur est à la recherche de personnes intéressées à faire l'ouverture d'un service de garde éducatif en milieu familial. Actuellement, la demande est grande, les parents sont activement à la recherche de milieu de garde éducatif pour leurs tout-petits. Ça t'intéresse? C'est simple, communique avec le BC pour obtenir toute l'information et l'accompagnement nécessaire pour réaliser ce projet.

Pour en connaître plus sur les différents postes à combler, consultez <https://cpejolicoeur.ca/>.

CRÉE TON EMPLOI
Ouvre ton service de garde éducatif en milieu familial!

Accompagnement gratuit

3 500\$ aide au démarrage

Revenu intéressant

CPE Joli-Cœur cpejolicoeur.ca 418 875-0275 poste 1

Marché des petits entrepreneurs

Le samedi 3 juin de 10h à 14h, venez encourager nos petits entrepreneurs au Lac-Delage.

15 petites entreprises, plus de 20 jeunes motivés à vous faire découvrir leurs produits! Venez les rencontrer dans le chapiteau extérieur du Manoir du Lac-Delage pour voir leurs créations faites maisons et leurs différentes offres de services. Le stationnement est sans frais directement au Manoir du Lac-Delage. Au plaisir de vous y voir en grand nombre! ■



ÇA ROULE, MA POULE?

Le poulailler collectif COC COC Delageois

Nous lançons pour une nouvelle année le poulailler collectif! Nous aurons de nouvelles poulettes et nous pourrions les accueillir dès que le terrain le permettra.

Nous sommes à la recherche de familles qui accepteraient de s'occuper du poulailler **pendant une demi-semaine** en échange d'une douzaine d'œufs, mais surtout pour en apprendre plus sur ces généreux volatiles, la production des œufs et l'entretien du poulailler. Une fois que nous saurons combien de familles participent au projet, nous établirons un calendrier de la répartition des responsabilités. Une réunion de formation et d'information de tous les participants sera organisée d'ici la fin du mois.

Si des familles ne sont pas disponibles sur semaine ou la fin de semaine, veuillez m'en aviser SVP.

Les familles intéressées sont invitées à contacter la Ville par téléphone au 418-848-2417 poste 1, ou par courriel: ville@lacdelaqc.ca avant le 15 avril 2023. ■

Vous pouvez aussi adhérer au groupe Facebook

Le poulailler collectif de Lac-Delage :

<https://www.facebook.com/groups/364344967537733>.

Vente de végétaux

Notre vente de végétaux est en cours!

Notre traditionnelle vente de végétaux à petits prix revient cette année ! Cette vente, qui a lieu deux fois par année (en juin et en août), permet de vous procurer une grande variété de végétaux indigènes.

POURQUOI PLANTER DES VÉGÉTAUX ?

La plantation de végétaux contribue à améliorer la qualité de l'eau, puisqu'elle augmente l'infiltration et la filtration des eaux pluviales. Elle permet également d'augmenter la biodiversité et de créer des habitats pour la faune. Enfin, la végétation est primordiale afin de lutter efficacement contre les îlots de chaleur en milieu urbain.

POUR PASSER VOTRE COMMANDE

La commande et le paiement des végétaux se déroulent directement sur le site Internet d'Agro. Vous serez ensuite invités à venir chercher votre commande, selon la date de distribution qui aura été déterminée lors de l'achat.

<https://agiro.org/passer-a-laction/vegetaux/ventes-de-vegetaux-a-prixreduits/>

DATE LIMITE POUR COMMANDER

La vente débute le 18 avril prochain. Vous avez jusqu'au 24 mai à 16h pour soumettre votre commande. Faites vite, car les quantités sont limitées.

QUAND ET OÙ ?

La distribution aura lieu au 433, rue Delage à Québec les 2 et 3 juin 2023. ■



BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS,

venez vous amusez les mardis dès 14h

Tous les mardis, il y aura beaucoup de vie et de plaisir pour tous dans notre ville. Lorsqu'il fera beau et chaud il y aura de la pétanque et/ou les quilles finlandaises.

Lorsqu'il fera moins beau et plus froid (oui, oui cela arrive), il y aura des jeux de cartes et de sociétés à l'hôtel de ville. Vous êtes tous invités à venir participer, ces activités sont là pour vous. Au plaisir de vous rencontrer. ■





NOUVEL HORAIRE

Ouvert 7 jours sur 7
de 9h à 17h
en soirée, sur demande

Sur réservation: 418 848-0691
spa@lacdelaage.com



DU NOUVEAU AU SPA DU MANOIR DU LAC DELAGE

NOUVEAUX SOINS

- Coiffure
- Pressothérapie
- Pose de cils
- Soins du cuir chevelu

Informez-vous sur nos
nouveaux soins signature!



NOUVEAUX FORFAITS

- Signature
- Corps et âme
- Douceur
- Cure cellulite,
amincissante



hop

pour le

cinéma



**Vos mêmes bons films,
avec plus de style.**

Terminal HOP
en promotion à
100\$*

CEAP

ccapcable.com

418.849.7125

*Certaines conditions s'appliquent. Terminal HOP nécessaire. Tarif promotionnel de 100 \$/terminal (prix régulier de 200 \$) pour un temps limité ou jusqu'à épuisement des stocks. Maximum de 3 terminaux en promotion par membre. Taxes en sus.